

Contact: Ed Klim
International Snowmobile
Manufacturers Association
Phone 517-339-7788
Fax 517-339-7798
EKlim@aol.com

1640 Haslett Road, Suite
170
Haslett, MI 48840

**International Snowmobile Manufacturers
Association**

Communiqué de presse

Historique du Comité de certification de la sécurité en motoneige

Haslett, MI, 10 octobre 2017 : L'industrie des constructeurs de motoneiges s'est organisée tout d'abord en 1965 lorsqu'elle a fondé la « International Snowmobile Industry Association » (ISIA). Au fil des années, la structure a été modifiée et en 1995 l'Association internationale des constructeurs de motoneiges (en anglais - International Snowmobile Manufacturers Association - ISMA) fut mise sur pied pour représenter les fabricants de motoneiges à travers le monde.

L'industrie de la motoneige s'est accrue rapidement et il devint apparent qu'il y avait un besoin de normes de sécurité et de production pour cette industrie. En 1970, des constructeurs individuels de motoneiges ont travaillé de près avec la « Society of Automotive Engineers » (SAE) (Société des ingénieurs automobiles) qui a aidé à former un sous-comité pour développer des pratiques recommandées pour guider les constructeurs en relation avec la production de motoneiges. En 1971-72, ces pratiques recommandées et développées avec la SAE et autres sources, furent rassemblées par le comité sur l'ingénierie de la sécurité en un seul document utilisable. Ce document fut publié en mai 1973 sous le titre de « Manual of Recommended Standards and Engineering Practices for Snowmobiles » (Manuel de normes et de pratiques d'ingénierie recommandées pour les motoneiges). Le « Snowmobile Safety and Certification Committee » SSCC (Comité de certification et de sécurité en motoneige) fut ainsi formé et présenté lors du Congrès international de la motoneige (CIM) en juin 1973. En juin 1973, le manuel fut soumis au Ministère canadien des transports, à la « United States Consumer Product Safety Commission », ainsi qu'au « United States Bureau of Outdoor Recreation » pour leur étude et contributions.

Le SSCC fut reconnu à l'échelle internationale en 1974 et il continue maintenant à être utilisé et continuellement mis à jour, soit les normes « SSCC-11 Standards », qui ont été mises à jour en août 2017. Le SSCC est un organisme à but non lucratif qui s'intéresse à la sécurité de machine de la motoneige et autres produits reliés.

Les normes au sein des exigences du SSCC contiennent plusieurs spécifications qu'il faut respecter. Elles sont inspectées et certifiées par un laboratoire d'essai indépendant. Les normes sont telles que voici :

- SAE J-33 : Définition de la motoneige
- SAE J-1161 : Niveau opérationnel sonore pour les motoneiges
- SAE J-192 : Niveau sonore maximal extérieur pour les motoneiges
- SAE J-89 : Critères de performance d'amortissement dynamique
- SAE J-92 : Systèmes de contrôle de l'accélérateur
- SAE J-68 : Composantes et dispositifs de commutation
- SAE J-1222 : Contrôles de vitesse assurée
- SAE J44 : Exigences de performance des systèmes de frein
- SAE J-45 : Procédure d'essai des systèmes de frein
- SAE J-1282 : Systèmes de contrôle des freins de motoneige
- SAE J-288 : Réservoir d'essence des motoneiges
- SAE J-2826 : Essai pour pièces entraînées
- SAE J-1279 : Exigences pour les mécanismes d'entraînement des motoneiges

SAE J-68 : Essais pour les composantes et les dispositifs de commutation des motoneiges
SAE J-292 : Dispositifs et feux réfléchissants
SAE J-277 : Conception du système de tension
SAE J-278 : Feux de freinage et d'arrêt des motoneiges
SAE J-280 : Phares de motoneiges
SAE J-576 : Exigences sur les matières plastiques utilisées sur les lentilles et les réflecteurs
SAE J-578 : Spécifications relatives à la couleur sur l'équipement d'éclairage et les feux de position
SAE J-592 et 594 : Normes additionnelles pour les feux de position latéral, etc.
SAE J-1062 : Poignées pour passagers en motoneige
SAE J-1038 : Recommandations sur les motoneiges pour les enfants
SAE J-62 : Éclairage pour les enfants
SAE J-280 : Phares de motoneiges
SSCC-53 : Le numéro d'identification (VIN) des motoneiges
SSCC-63 : Exigences que les systèmes d'échappement soient fabriqués pour une motoneige certifiée et que l'identification correcte soit estampillée sur le système d'échappement

Une motoneige devra se conformer à toutes les exigences ci-haut mentionnées et décrites dans les listes appropriées et leurs tests homologués.

Le groupe d'ingénierie du SSCC et le Comité SAE sur la motoneige sont deux des comités les plus actifs qui travaillent au sein du SSCC et de l'ISMA. Il se rencontre une fois par mois pour faire une mise à jour continue et examiner les normes de sécurité et de la technologie des motoneiges. Les comités d'ingénierie des constructeurs rencontrent au cours de l'année les organismes de réglementation de l'Amérique du Nord, de l'Europe et plus loin. La technologie dans le domaine de l'ingénierie avance rapidement et nous pouvons tous témoigner quant aux produits étonnants qui nous sont disponibles de la part des constructeurs. Ces produits représentent les meilleures technologies révolutionnaires, ainsi qu'une merveilleuse qualité, performance et longue espérance de vie. Le montant de temps, de travail, d'énergie et de connaissance qui va dans chaque motoneige produite est vraiment extraordinaire et les véhicules sont devenus des œuvres d'art pour les étudiants en ingénierie partout dans le monde.

#